



Règlement

Appel à projets 2023 Lot-et-Garonne

ATIS et l'incubateur ESS & innovation sociale

ATIS est une association loi 1901 créée en 2010 qui a vocation à accompagner l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et entreprises de l'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Aquitaine.

ATIS anime pour cela plusieurs programmes d'accompagnement dont :

- La Fabrique à Initiatives
- Premiers Pas
- L'Incubateur d'innovation sociale
- Le programme Coopérations économiques et territoriales
- Programmes d'appui au développement et d'aide à l'implantation territoriale.

L'objectif de l'incubateur ESS & Innovation sociale est d'accompagner 6-8 projets d'innovation sociale par an.

Nous ciblons les projets :

- qui peuvent être initiés par une ou des personnes physiques et/ou une ou des personnes morales
- qui contribuent à la résolution d'une problématique sociale ou environnementale en Lot et Garonne
- qui reposent sur un modèle économique pérenne,
- qui visent à créer des emplois en Nouvelle-Aquitaine, et plus particulièrement en Lot et Garonne.

Ce que vous apporte ATIS Lot-et-Garonne

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté pour chaque projet proposé par l'équipe d'ATIS et une mise en réseau avec l'ensemble de nos partenaires et experts en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

D'une durée de 12 mois, la période d'incubation vise à faire évoluer votre projet jusqu'à sa concrétisation.

A ce titre, vous bénéficierez de :

- Un appui technique et méthodologique, spécialisé sur les projets d'économie sociale et solidaire
- Un accompagnement stratégique personnalisé
- Des formations et ateliers collectifs pour formaliser et consolider votre projet
- L'ouverture à notre réseau de partenaires : réseau de l'ESS, partenaires et experts techniques, partenaires financiers.
- L'intégration à une communauté d'entrepreneur.e.s engagé.e.s.

Les étapes de la sélection des projets

- Lancement de l'appel à projets le 24 octobre 2023
- Réunions d'information régulières sur l'incubateur et l'appel à projets, inscriptions sur le site internet dans l'onglet *Incubateur Lot-et-Garonne*
- Accès au formulaire de candidature sur le site internet dans l'onglet *Incubateur Lot-et-Garonne*
- Soumission en ligne du formulaire de candidature rempli avant le **20 novembre 2023 à 23h59**
- Le cas échéant, échange avec un membre de l'équipe d'ATIS
- Pré-sélection des dossiers par le comité technique d'ATIS, réponse aux candidats le 1^{er} décembre 2023
- Audition des projets présélectionnés devant le jury de sélection d'ATIS, en visio-conférence le **8 décembre 2023** de 14h30 à 18h.

Le dépôt d'un dossier de candidature complet avant le 20 novembre 2023 minuit et l'échange préalable avec un membre de l'équipe est indispensable avant toute audition d'un projet devant le jury de sélection.

Le **8 décembre 2023**, les projets sont auditionnés devant le jury de sélection. Le jury de sélection est composé de représentants des collectivités locales, structures d'accompagnement de l'ESS, partenaires privés, et entrepreneurs.

Les critères de sélection des projets sont les suivants :

- Le caractère d'utilité sociale ou environnementale du projet
- Le potentiel de viabilité du modèle économique
- Le potentiel de création d'emplois
- Les qualités entrepreneuriales de l'équipe projet
- L'implication des parties prenantes et des bénéficiaires

- L'implantation et l'ancrage en Lot-et-Garonne
- Le besoin d'accompagnement par ATIS.

Confidentialité et droits d'accès

Les données et informations collectées via les candidatures ne sont communiquées ou susceptibles de l'être qu'à ATIS et à leurs proches partenaires (qui composent le jury de sélection) qui sont tenus à un devoir de confidentialité.

Les candidats autorisent la communication de ces données sans contrepartie financière ni condition aucune.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de l'article 13 du règlement européen n° 2016/679 RGPD relatif aux informations à fournir lorsque des données à caractère personnel sont collectées :

- ATIS, 90 rue Malbec, 33800 BORDEAUX est responsable du traitement des données du programme « Appel à projet ».
- Les finalités du traitement sont présentées précédemment dans le règlement de candidature.
- Les catégories de destinataires sont présentées précédemment dans le règlement de candidature.
- Les données à caractère personnel seront conservées jusqu'à un an après l'envoi des informations ou, pour les lauréats, de la fin de l'accompagnement.
- Les candidats peuvent demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée.
- Les candidats disposent d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à l'adresse mail contact@atis-asso.org.

Les partenaires de l'incubateur Lot-et-Garonne

-  La Région Nouvelle-Aquitaine soutient l'incubateur depuis son démarrage au titre de sa politique en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'innovation sociale.
-  L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le FSE. L'Incubateur d'innovation sociale est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen.
-  Le Département du Lot et Garonne via sa Feuille de route ESS
-  Le syndicat de traitement des déchets ValOrizon au titre de l'économie circulaire